



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Nécessaire recrutement de sapeurs pompiers professionnels

Question écrite n° 18382

Texte de la question

Mme Mathilde Feld attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la nécessité de renforcer durablement les moyens de la sécurité civile et de répondre aux revendications des organisations syndicales de sapeurs-pompiers. La présentation, le 8 septembre 2026, des premiers volets du projet de loi de modernisation de la sécurité civile a suscité une profonde déception parmi les représentants des personnels. Après deux années de concertation, les questions essentielles du financement des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et des recrutements restent sans réponse à la hauteur des besoins. Le renvoi des arbitrages financiers au projet de loi de finances pour 2027 ne constitue pas, loin s'en faut, une garantie de moyens supplémentaires et pérennes. Cette absence d'engagements nourrit la mobilisation des sapeurs-pompiers, dont le préavis de grève court *a minima* jusqu'au 20 octobre 2026, avec un rendez-vous national historique annoncé le 29 septembre à Paris. Depuis 2002, le nombre d'interventions a augmenté de plus de 30 %, tandis que la part du secours d'urgence aux personnes est passée de 59 % à 87 % des missions. À cette pression quotidienne s'ajoute l'intensification des risques liés au dérèglement climatique, dont la Gironde subit particulièrement les conséquences. Les syndicats, se basant sur un rapport de l'IGA de 2025, réclament le recrutement de 21 000 sapeurs-pompiers professionnels supplémentaires. L'engagement indispensable des volontaires ne saurait servir à compenser durablement un déficit d'emplois professionnels. Le recours au volontariat ne doit pas devenir un moyen de pourvoir des emplois permanents à moindre coût, au détriment des garanties de rémunération, de santé et de repos. La protection des populations et la sécurité des personnels nécessitent une programmation pluriannuelle des recrutements et des investissements, soutenue par une contribution accrue de l'État. Pourtant, dans une enquête publiée le 16 août 2026, *Mediapart* rapporte des propos de M. le ministre reconnaissant que les discours officiels sur le caractère suffisant des moyens relèvent de la « posture » politique. Ce décalage entre la communication gouvernementale et la réalité opérationnelle exigée n'est pas acceptable. Les collectivités territoriales doivent disposer des ressources leur permettant d'assurer durablement leurs responsabilités dans le financement et l'organisation des secours. Elle lui demande donc quels montants supplémentaires le Gouvernement entend consacrer, dès le budget pour 2027, au financement pérenne des SDIS et au renforcement des moyens nationaux de la sécurité civile. Elle souhaite connaître les suites qu'il entend donner à la demande de recrutement de 21 000 sapeurs-pompiers professionnels, ainsi que le calendrier et les modalités de financement qui s'adosseront à ces recrutements.

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Feld](#)

Circonscription : Gironde (12^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18382

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2026](#), page 8661